

Département

BAS-RHIN

Arrondissement

HAGUENAU WISSEMBOURG



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou
représentés : 20

Convocation du 27 février 2026

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Francis LAAS, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026

Les Adjointes au Maire

Mme Rosita KAISER, M. Olivier SIEGEL, Mme Simone BAUER,
M. Alain KISTNER, M. Jean-Philippe LIENHARD.

Les membres du Conseil municipal

M. Olivier MEYER, conseiller municipal délégué, M. Matthieu
AIROLDI, M. Yves FETIQUE, Mme Christine ZINCK, Mme
Valérie BRUN, Madame Esther GREINER, Mme Francine
HUMMEL, Mme Johanne VIEZZI, Mme Audrey KRIEGER, M.
Lionel WINTER.

Absents excusés

Mme Elodie ENNESSER.
Mme Monique RUDOLF donne procuration à Mme Rosita
KAISER.
M. Léopold HACQUARD donne procuration à M. Yves FETIQUE.
M. Julien MORITZ donne procuration à M. Olivier SIEGEL.
Mme Cathie MANTZ donne procuration à Mme Christine ZINCK.
Mme Francine HUMMEL donne procuration à Mme Audrey
KRIEGER.

Absents

Mme Evelyn SCHMITTER, M. Christophe ADAM.

26/29 ASSOCIATION. ALLOCATION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MUSIQUE UNION DE KILSTETT.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'adopter la présente délibération qui annule et remplace la délibération N°26/07 votée le 3 février 2026 qui faisait mention que la subvention devait être attribuée à l'Harmonie et non à l'association « Musique Union de Kilstett ».

Pour rappel, dans le cadre de ses compétences, la commune de Kilstett apporte son soutien financier et matériel aux associations opérant sur son territoire dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et qui participent à son développement.

Elle soutient les initiatives et les projets formulés par les associations dans leurs demandes de subventions et les accompagne financièrement dans la réalisation de leurs projets et actions.

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention a été adressée par l'association « Musique Union de Kilstett » pour la prise en charge des frais d'organisation nécessaires au bon déroulement du concert de l'Harmonie municipale qui a eu lieu le 31 janvier 2026.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre en charge financièrement l'intégralité, soit 1 452,92 €.

FOURNISSEURS	OBJETS	MONTANTS
Agence culturelle du Grand Est	Matériel scénique lumière	634,92 €
Super U	Location véhicule transport	88,00 €
Super U	Location véhicule transport	70,00 €
	Carburant/péages	60,00 €
	Sono	600,00 €
	TOTAL	1 452,92 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 1 452,92 € TTC sur présentation des factures correspondantes à l'association « Musique Union de Kilstett ».

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Kilstett, le 9 mars 2026

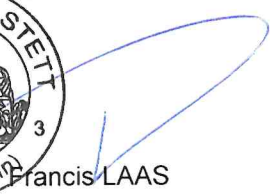
La secrétaire de séance



Rosita KAISER



Le Maire



Francis LAAS